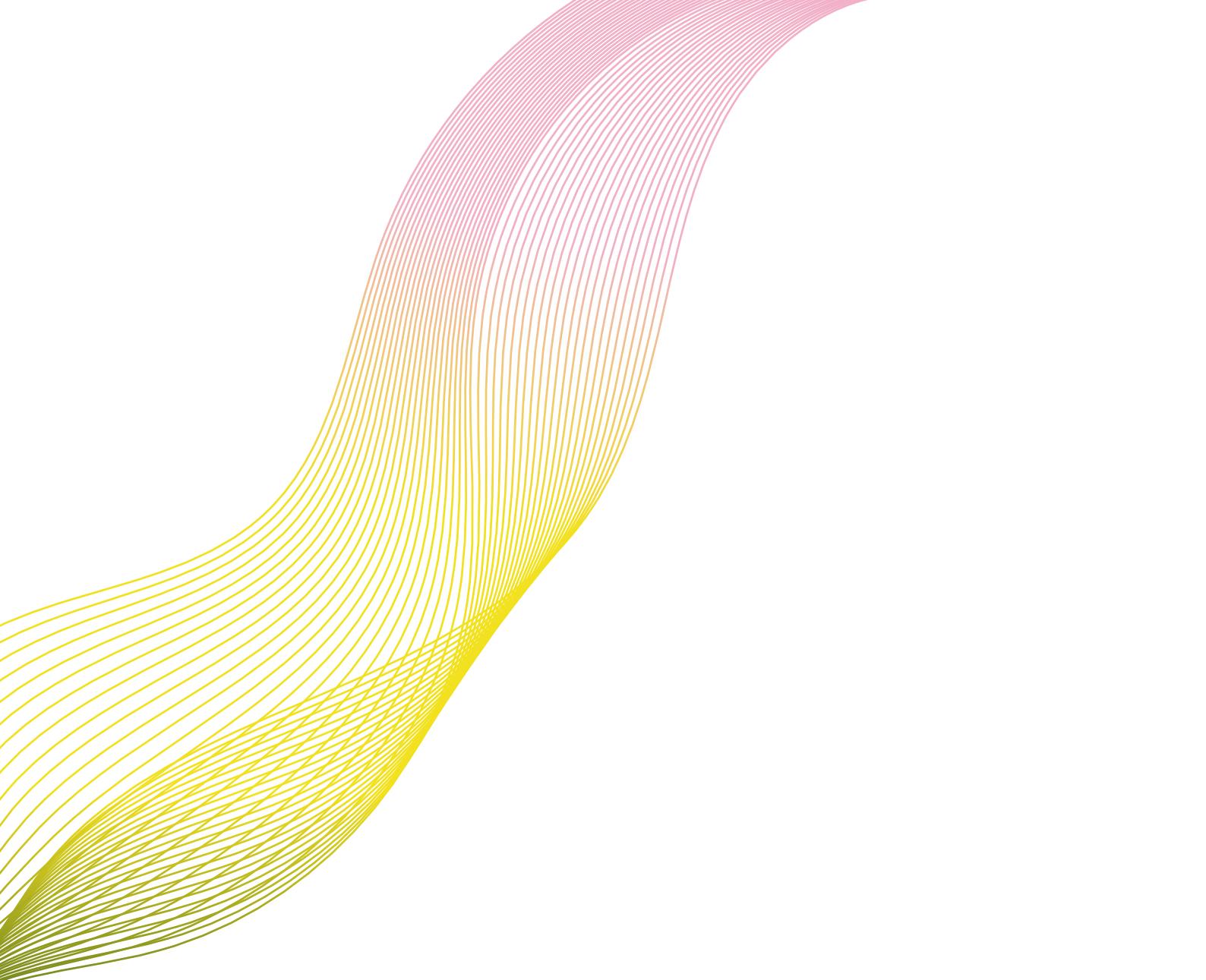


Rapport d'activité 2024







Directeur de la publication : Olivier Birembaux

Comité éditorial : Olivier Birembaux, Francis Ribot, Sylvie

Vinsard, Nathanaëlle Debouzie

Conception éditoriale : Alexane Dhillit

Couverture : DIAME Le Bois Fleuri

Crédits photographiques : APAJH du Nord - Canva

Impression : Imprimerie Roué

Mai 2025

SOMMAIRE

6 Édito du président

10

LES MOMENTS QUI NOUS ONT RASSEMBLÉS



- Une année anniversaire pour le DIAME et le Foyer de vie Paul Levayer
- Les Jeux Olympiques APAJH
- 2024, une année écoresponsable

16

MA VIE DE CITOYEN, C'EST MON DROIT, C'EST MA LIBERTÉ



- Renforcer la place des autoreprésentants
- Transformation des ESAT : une évolution au service des parcours
- Facilitateurs de choix de vie : une nouvelle façon d'exercer sa citoyenneté
- Le numérique au service de la personne

22

HABITER CHEZ MOI, C'EST MON CHOIX



- Développer l'habitat inclusif pour tous
- Structurer une restauration associative durable
- Maison Cet'Avenir : bâtir un chez-soi, construire l'avenir
- Création d'une MAS externalisée : une réponse innovante au polyhandicap

28

LES COULISSES DE L'APAJH :

L'ACTION DES SERVICES SUPPORTS



- Direction de l'innovation et du développement de l'offre
 - Direction des ressources humaines
 - Direction des affaires économiques et financières
- > Le système d'information en pleine évolution
- > Habitat et cadre de vie
- > Une communication au service de l'association

40

HORIZONS 2025 : UNE DYNAMIQUE D'AVENIR



- Un nouveau pôle médico-social inclusif à Caudry
- Les collectifs éducatifs intégrés : pour une inclusion soutenue et coordonnée

44

Annuaire des établissements, services et entreprises





édito

Olivier Birembaux

Président de l'APAJH du Nord

L'année 2024 a été riche en événements et en changements. Tout d'abord le conseil d'administration de l'association a été renouvelé en juin et se compose aujourd'hui de six femmes et six hommes. J'ai ainsi succédé à Jean Lécutier que je tiens à remercier pour son engagement.

L'APAJH du Nord a profité des JO de Paris 2024 pour créer nombre d'événements dans les établissements. Il y a eu par exemple le relais de la flamme, propre à l'association et d'ailleurs fabriquée à l'ESAT le Jardinier. Cette flamme a été relayée d'établissement en établissement à partir du 15 mai.

Des personnes accompagnées ont pu assister à Lille, dans les locaux du Conseil Départemental, au passage officiel de la flamme olympique mais aussi à quelques épreuves au stade Pierre Mauroy. Il est à souligner que le défi de parcourir 2 024km collectivement, personnes accompagnées, salariés et administrateurs a été largement dépassé car l'association a comptabilisé 3 700km !

L'année 2024 fut aussi l'occasion de fêter quelques anniversaires et d'assister à une inauguration. En effet, les 50 ans de l'IME le Bois Fleuri ont été célébrés le 6 juillet, les 30 ans du Foyer Paul Levayer le 7 septembre.

L'APAJH du Nord montre son dynamisme en conjuguant projets ambitieux, événements fédérateurs et engagement inclusif.

Enfin, l'inauguration de l'unité de vie comportements problèmes appelée « maison Cet' Avenir » au sein des résidences et services Pierre Mailliet a eu lieu le 19 novembre en présence du Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé Hauts-De-France, de la Vice-Présidente du Conseil départemental du Nord en charge du handicap et de Madame le Maire de Le Quesnoy.

L'association a organisé un concours de projets éco-responsables et la remise des prix s'est faite lors des vœux du Président le 13 janvier 2025 au théâtre de Le Cateau.

L'APAJH du Nord montre son dynamisme avec le projet de création d'une MAS externalisée de 10 places, projet retenu par l'ARS ; notons également l'avancement des travaux rue pasteur à Caudry ce qui permettra de proposer des locaux pour le SAMSAH et le SAVS mais aussi des solutions d'habitats partagés. Gouvernance et dirigeance en profitent pour remercier le Conseil Départemental et la mairie de Caudry pour leur aide. En outre, l'association a été sollicitée pour participer à un projet d'habitat inclusif à Avesnes-lès-Aubert.

L'année prochaine ne sera pas moins riche et l'APAJH du Nord va amplifier son développement sur l'autodétermination avec notamment une formation renforcée des auto-représentants.

Nos principes & valeurs



Laïcité

L'Association respecte la liberté d'opinion et de conscience de chacun ; elle prône et met en œuvre la laïcité au quotidien. La laïcité emporte le respect mutuel des convictions personnelles, religieuses, spirituelles ou autres, mais implique de ne les imposer à personne.

Solidarité



La solidarité est un devoir de la collectivité nationale. Elle s'exerce par un financement public mais aussi par une réflexion et des actions militantes au service d'une société inclusive, par un accompagnement au sein de structures et dispositifs variés et adaptés, par l'entraide mutuelle.



Citoyenneté

Les personnes en situation de handicap sont des acteurs à part entière de la cité avec leurs droits et leurs devoirs. Elles doivent pour cela profiter d'un environnement pleinement accessible et de ressources dignes.

Primaute de la personne



La personne en situation de handicap doit être l'acteur premier et essentiel de son projet de vie. Toute personne conçoit ou ressent des besoins, désirs ou attentes, recèle des potentialités, élabore des projets, qu'elle soit ou non en situation de handicap.

+ de 1000
personnes accompagnées
à tout âge de la vie



1000
professionnels

En quelques chiffres



12
administrateurs



+ de 20
établissements, services et entreprises



Cartographie des ESMS





Les moments qui



nous ont rassemblés



Une année anniversaire

30 ANS

Un anniversaire symbolique pour le Foyer de vie Paul Levayer

Samedi 7 septembre 2024, habitants, personnes accompagnées, familles, professionnels, administrateurs et partenaires se sont réunis pour célébrer les 30 ans du Foyer de vie Paul Levayer.

30 ans d'existence ! 30 ans d'accompagnement, de projets, d'accueils, de départs et de réussites... Une belle occasion pour tous de se remémorer les moments forts de l'établissement.

Une évolution significative pour le foyer de vie Paul Levayer

Depuis 1994, le foyer a évolué, grandi, s'est adapté, sans jamais perdre de vue l'essentiel : l'accompagnement bienveillant et personnalisé de chaque personne accueillie, en accueil de jour ou à l'habitat, dans le respect de ses choix, de son rythme et de sa dignité.

Du foyer occupationnel au foyer de vie : une transformation au service du projet de vie

Après avoir été appelé « foyer occupationnel pour adultes handicapés », il est aujourd'hui un foyer de vie, permettant aux personnes accompagnées de développer leurs compétences et de renforcer leur autonomie dans la perspective d'un véritable projet de vie.

Une équipe investie, au cœur de la réussite

Les succès du Foyer de vie reposent sur l'engagement de l'équipe, qui œuvre chaque jour pour offrir un accompagnement de qualité.

Entre chants et danses sur le thème des années 90, un saule a été planté, comme un acte symbolique tourné vers l'avenir.

Une reconnaissance institutionnelle et politique

L'événement a également été marqué par la présence de Nathanaëlle Debouzie, Directrice Générale, André Henot, administrateur mandaté, Stéphanie Plateaux, directrice de l'établissement, et Sylvie Clerc, conseillère départementale – vice-présidente chargée du handicap pour le département du Nord.

30 ans d'existence, c'est 30 ans d'engagement quotidien pour un accompagnement respectueux, bienveillant et tourné vers le projet de vie.





50 ans d'engagement, l'IME devient DIAME !

En 2025, l'Institut Médico-Éducatif fête ses 50 ans d'existence. À cette occasion, il change de nom et de dimension : il devient le DIAME – Dispositif Intégré d'Accompagnement Médico-Éducatif, fruit du rapprochement entre l'IME et le SESSAD.

Une transformation au service des parcours personnalisés

Cette transformation structurelle répond à une ambition claire : mieux accompagner les jeunes en situation de handicap, en proposant des parcours plus souples, personnalisés et adaptés à l'évolution de leurs besoins.

En réunissant les expertises éducatives, médicales et sociales sous un même dispositif, le DIAME facilite les transitions, valorise les compétences et renforce l'inclusion.

Une dynamique d'innovation partagée

Le DIAME s'inscrit dans une dynamique résolument tournée vers l'innovation médico-sociale, en lien avec les familles, les établissements scolaires, les structures sanitaires et les partenaires du territoire.

Il propose des modalités d'accueil diversifiées : semi-internat, internat modulable, accompagnement à domicile ou dans les lieux de vie ordinaires.

50 ANS

Une année anniversaire riche en événements

L'année anniversaire est rythmée par plusieurs temps forts : une grande kermesse festive, la plantation symbolique d'arbres, des ateliers collaboratifs avec les familles, et surtout, la validation du nouveau projet de dispositif, résolument tourné vers l'inclusion et la personnalisation des parcours.

Une continuité d'engagement depuis 50 ans

Depuis 50 ans, l'établissement s'est construit avec passion, engagement et humanité. Aujourd'hui, il poursuit son chemin avec cette même énergie, au service des enfants, adolescents et jeunes adultes, de leurs familles et des partenaires du territoire.

Célébrer 50 ans, c'est honorer un demi-siècle d'engagement au service des jeunes, tout en affirmant avec force notre volonté d'innover pour l'avenir.



Les Jeux Olympiques APAJH

En 2024, l'APAJH du Nord a choisi de faire vivre l'élan des Jeux Olympiques et Paralympiques à sa manière, en lançant ses propres JO APAJH. Cet événement fédérateur, organisé de mai à septembre, a mobilisé l'ensemble des établissements, services et entreprises de l'association autour de la pratique sportive, de la convivialité et de l'inclusion.

Le défi central de ces JO

Parcourir collectivement 2024 kilomètres à travers des randonnées, marches, courses ou balades en fauteuil. Un objectif à la fois symbolique et stimulant, qui a rassemblé professionnels, personnes accompagnées, familles et administrateurs autour d'un esprit d'équipe et de dépassement de soi.

La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture, accueillie par l'EAM Alter Egaux, a donné le ton : chaque établissement a défilé fièrement avec sa banderole aux couleurs des JO. L'événement s'est poursuivi dès le lendemain avec les traditionnelles olympiades du foyer Paul Levayer, devenues cette année un rendez-vous officiel des JO APAJH.

Une flamme transmise d'un établissement à l'autre



Une participation massive, un investissement commun

Tout au long de l'été, les établissements ont multiplié les initiatives : yoga sur chaise, handisport, Qi Gong, concours de Mölkky ou encore randonnées. Le passage symbolique de la flamme olympique dans les établissements, ainsi que la cérémonie de clôture qui s'est tenue en septembre au DIAME Le Bois Fleuri, ont conclu cette aventure collective.

Enfin, grâce au soutien de la Fédération APAJH, certaines personnes accompagnées ont également eu la chance d'assister à des épreuves officielles des Jeux Olympiques et Paralympiques à Lille et Paris : para judo, boccia, tennis de table, basket fauteuil...



Des temps forts porteurs de lien, de fierté et d'engagement



Un défi de 2024 km, tous ensemble



2024, une année écoresponsable

Tout au long de l'année 2024, les établissements, services et entreprises de l'APAJH du Nord ont été pleinement engagés dans une dynamique écoresponsable. Professionnels et personnes accompagnées ont été acteurs de nombreuses actions concrètes, portées par une volonté commune : adopter des habitudes plus durables, renforcer les écogestes au quotidien, innover localement pour préserver l'environnement.

Cette mobilisation collective s'inscrit dans la démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) portée par l'Association, autour de quatre piliers fondamentaux :

- **La responsabilité sociale interne**, à travers des actions favorisant la qualité de vie et des conditions de travail équitables et durables.
- **L'engagement économique**, avec l'intégration de clauses environnementales dans les marchés et le développement d'une politique d'achats responsables.
- **L'implication sociétale sur le territoire**, via des initiatives en lien avec l'amélioration de l'offre de service et la gestion du patrimoine.
- **L'engagement environnemental**, avec des efforts pour réduire la consommation d'énergie, valoriser les déchets et sensibiliser aux usages numériques responsables.

Pour marquer la fin de cette année de mobilisation, un temps fort a été organisé : la remise des prix du concours « Les écoresponsables remarquables », qui valorisait les projets, gestes et initiatives durables menés au sein de l'association. Ce concours a mis en lumière la créativité et l'implication des équipes, dans une ambiance conviviale et fédératrice.

Plus qu'un événement, cette dynamique a souligné l'engagement de l'APAJH du Nord à construire une organisation responsable, durable, et tournée vers l'avenir. L'année 2024 aura été celle de la sensibilisation, de l'expérimentation et de l'impulsion collective autour de l'écoresponsabilité.



2024 année écoresponsable

Réflexion autour de la démarche RSO

Des projets innovants se mettent en place

Concours "Les écoresponsables remarquables"



Toutes et tous rassemblés, pour se féliciter



Ma vie de citoyen,



c'est mon droit,
c'est ma liberté



Renforcer la place des autoreprésentants

Pour un réel parcours inclusif : un accès à tout, pour tous, partout, avec tous

L'APAJH du Nord fonde son action sur le respect des droits, des souhaits et des besoins exprimés par les personnes en situation de handicap.

Son ambition est claire : œuvrer pour un parcours réellement inclusif, en assurant à chacun un accès égal aux droits, aux services et à la citoyenneté.

Dans cette perspective, l'association agit activement auprès des pouvoirs publics pour promouvoir et défendre les droits des personnes accompagnées. Elle structure ses actions autour des grandes orientations suivantes :

- **Favoriser l'expression et la participation des personnes en situation de handicap**, en développant les lieux et moyens d'expression ;
- **Valoriser le savoir expérientiel** des personnes accompagnées dans l'organisation et les prises de décisions ;
- Poursuivre la **démarche d'autodétermination et d'émancipation** ;
- Encourager **la pair-aidance et l'entraide mutuelle** ;
- Renforcer la **participation active** des personnes dans les instances de l'association.

Au cœur de la démarche

- **Création d'un collectif d'auto-représentants**
- **Poursuite de l'accompagnement en 2024**

Conformément à sa feuille de route, l'APAJH du Nord a constitué en 2023 un collectif d'auto-représentants. En 2024, l'accompagnement de ce collectif s'est poursuivi afin de permettre aux membres d'exprimer leurs volontés au sein des instances associatives, avec l'objectif de contribuer plus largement à une société inclusive.

Feuille de route
"Autodétermination"

Plusieurs temps forts ont marqué cette année :

- Journées d'Accueil et d'Intégration des Nouveaux Professionnels (JAINP) ;
- Groupes "Et si on parlait PAP ?" au DIAME de Le Cateau-Cambrésis (3 sept. & 18 oct.) ;
- Expression des projets de vie : vacances, mobilité, aide au quotidien, autonomie ;
- Co-construction d'un nouveau PAP, déployé progressivement en 2025.
- Conférence de territoire du 27 mars 2024 (Fédération APAJH).

Former pour mieux accompagner !



150 professionnels formés à l'autodétermination

En parallèle, l'association a déployé un plan de formation permettant à 150 professionnels de renforcer leurs compétences en matière d'autodétermination.

Deux formats ont été proposés :

- Une journée de sensibilisation aux concepts clés et aux enjeux de l'autodétermination, avec des temps d'échange sur les pratiques professionnelles ;
- Deux journées de perfectionnement, pour approfondir les modèles théoriques, analyser les pratiques existantes et intégrer des solutions concrètes.

Enfin, une journée de formation a été dédiée aux auto-représentants, afin de les soutenir dans leur engagement et leur rôle actif en faveur de l'autodétermination.



Facilitateurs de choix de vie : une nouvelle façon d'exercer sa citoyenneté

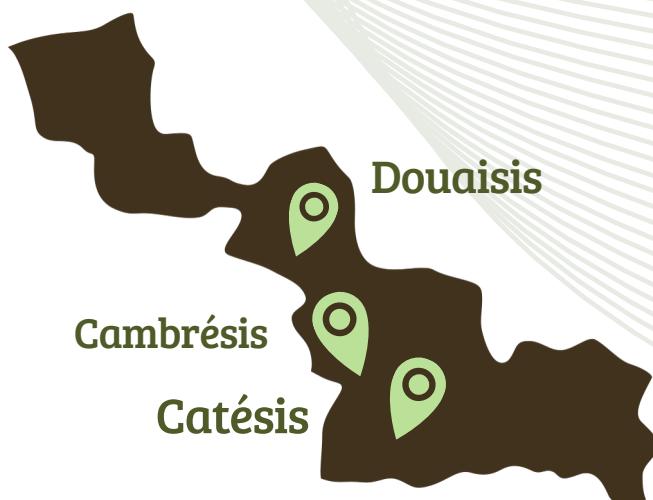
Soutenir l'autodétermination, une priorité pour l'APAJH du Nord

L'APAJH du Nord affirme avec conviction que chaque personne accompagnée doit pouvoir faire ses propres choix, en fonction de ses envies, de ses besoins et de ses projets. Ce principe fondateur, appelé autodétermination, repose sur la liberté de décider pour soi-même, tout en étant soutenu et respecté.

Dans cette dynamique, l'année 2024 a marqué une étape importante avec le déploiement des premiers facilitateurs de choix de vie. Ce nouveau dispositif, soutenu par l'Agence Régionale de Santé, a permis à l'association de créer deux postes répartis sur les territoires du Douaisis, Cambrésis et Catésis.

Un accompagnement personnalisé pour construire des parcours de vie choisis

Le facilitateur de choix de vie intervient à la demande de la personne pour l'aider à exprimer ses choix, à les défendre et à les concrétiser. Il veille à ce que la voix de la personne reste centrale dans les échanges avec les professionnels, les proches et les autres acteurs de son environnement.



Ses missions sont multiples



Accompagner les personnes dans la formulation et la mise en œuvre de leurs projets de vie

Valoriser les compétences individuelles, renforcer la confiance en soi et la capacité à faire ses propres choix

Assurer un rôle de tiers neutre, notamment dans les échanges avec les équipes ou les familles, lorsque cela s'avère nécessaire

Garantir l'égalité d'accès aux droits et aux opportunités, dans une perspective inclusive

Le facilitateur se positionne comme un défenseur des droits, un accompagnateur des projets de vie, et un relais actif entre la personne accompagnée et son environnement. Son action se déploie aussi bien à domicile qu'en établissement, toujours en adéquation avec les souhaits exprimés par la personne.

Avec un objectif de 30 suivis par an, chaque facilitateur contribue concrètement à une société plus juste et inclusive, où les personnes en situation de handicap sont pleinement actrices de leur vie.

Transformation des ESAT : une évolution au service des parcours

Les ESAT sont aujourd'hui confrontés à un enjeu lié à des réformes importantes pour le secteur.

Le plan de transformation des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) dont le but est d'impulser une nouvelle dynamique en confortant leurs missions d'accompagnement dans une trajectoire d'inclusion professionnelle.



Un plan de transformation avec pour objectifs

Renforcer l'accompagnement personnalisé

Mettre en place une dynamique de parcours pour mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque travailleur handicapé.

Cela comprend des formations adaptées, des outils de suivi personnalisés et des actions pour favoriser l'autonomie (renforcer les droits et l'autodétermination)

Faire évoluer le mode de financement

Représenter le financement des ESAT pour le rendre plus flexible et centré sur la personne, tout en favorisant une gestion plus souple et orientée vers la qualité des services rendus.

Améliorer la formation des professionnels

Former les équipes des ESAT pour qu'elles puissent mieux accompagner les travailleurs, notamment à travers des formations en gestion de parcours et en sensibilisation aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Diversifier les activités

Développer des partenariats avec les entreprises et les collectivités afin de proposer des missions de travail plus diversifiées et adaptées aux compétences des travailleurs, en dehors du cadre traditionnel des ESAT.

Favoriser l'accès à l'emploi

Accompagner progressivement les travailleurs vers des postes dans des entreprises classiques, en soutenant leur transition grâce à des dispositifs d'insertion professionnelle.



Ce plan de transformation vise ainsi à évoluer vers un modèle plus inclusif, axé sur la personnalisation de l'accompagnement et sur la réussite professionnelle des personnes en situation de handicap.



Le numérique au service de la personne

Accélération du virage numérique dans les ESMS

L'année 2024 a marqué une étape clé pour l'APAJH du Nord avec la mise en œuvre du projet ESMS numérique, autour d'un objectif central : moderniser le Dossier Usager Informatisé (DUI) afin de répondre aux exigences nationales et d'améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes.

Un outil au service du parcours personnalisé

Le DUI est bien plus qu'un simple logiciel : il centralise l'ensemble des données professionnelles utiles à la compréhension des besoins d'une personne, facilitant ainsi la conception, le suivi et l'évaluation de son plan d'accompagnement personnalisé.

En 2024, l'APAJH du Nord a engagé une montée en version du logiciel IMAGO, pour que le DUI réponde pleinement aux critères de conformité, sécurité, ergonomie et d'interopérabilité attendus à l'échelle nationale.

Interconnexion et partage sécurisé des données

L'un des enjeux majeurs : favoriser la coordination entre professionnels du médico-social et de la santé.

Grâce à l'intégration de services tels que :

- le Dossier Médical Partagé (DMP) ;
- la messagerie sécurisée de santé (MSS), ou encore l'e-prescription,

Le DUI devient un véritable outil de partage interprofessionnel, garantissant une meilleure prise en charge globale de chaque personne accompagnée.

Actions majeures déployées en 2024

✓ Mise en conformité du DUI selon la réglementation en vigueur

✓ Interopérabilité avec les systèmes nationaux (DMP, MSS, e-prescription...)

✓ Extension du DUI aux nouveaux établissements et services de l'association

✓ Déploiement de l'Identité Nationale de Santé (INS)

🔒 Plus de 650 personnes accompagnées référencées

🔄 Données de santé sécurisées et facilement partageables avec les partenaires de soins

✓ Accompagnement à l'utilisation de "Mon Espace Santé"

🎯 Permettre à chacun d'accéder à son carnet de santé numérique, et de devenir acteur de sa santé

Formations des professionnels

- Super-utilisateurs formés par profil métier (éducatif, soin, administratif) ;
- Sensibilisation renforcée à la cybersécurité ;
- Mise en place d'une messagerie santé sécurisée au sein des établissements.



Enjeux poursuivis

- Améliorer la **qualité et la fluidité de l'accompagnement** ;
- Renforcer la **coordination entre professionnels** ;
- Sécuriser les données de santé ;
- Donner **plus de pouvoir d'agir aux personnes accompagnées**.



Habiter chez moi



c'est mon choix



Développer l'habitat inclusif pour tous

L'habitat inclusif rassemble des personnes en situation de handicap ou âgées autour d'un Projet de Vie Sociale et Partagée (PVSP) animé et coordonné par un professionnel en charge de sa coordination ou de son animation.

Les logements des personnes concernées sont situés à proximité du centre de la commune d'implantation de l'habitat inclusif, et sont soit regroupés au même endroit, soit diffus dans l'ensemble de la commune, soit répartis au sein d'un quartier en particulier.

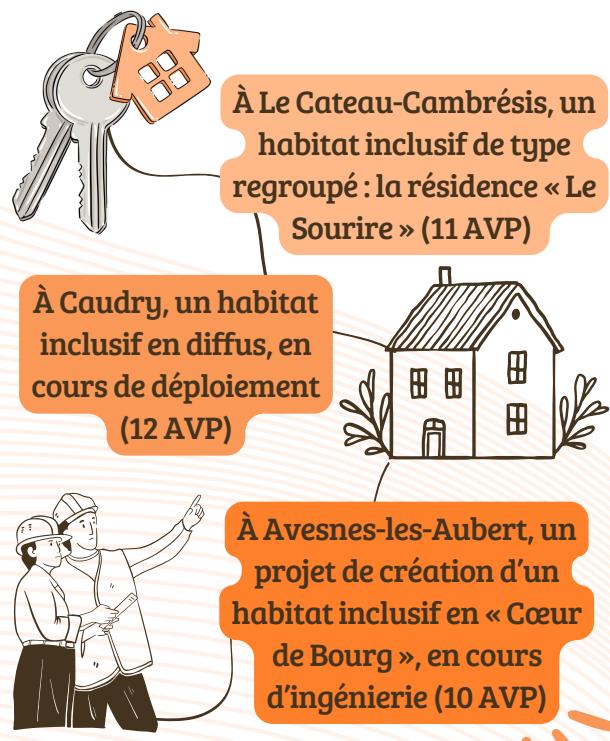
Dans tous les cas, un espace commun dédié à l'habitat inclusif est identifié et accessible aux personnes concernées, afin de contribuer à la réalisation du PVSP en lien avec sa coordination et son animation, qui visent avant tout à nourrir la dynamique du groupe en fonction des attentes de ses acteurs.

Les moyens financiers nécessaires au fonctionnement de l'habitat inclusif sont abondés par les Aides à la Vie Partagée (AVP), que chaque Département attribue à chaque personne concernée, et que le porteur de projet de l'habitat inclusif considéré est habilité à percevoir et à mobiliser.

En ce sens, l'habitat inclusif constitue un moyen permettant de favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, dans une dynamique d'inclusion sociale et de coopération locale et territoriale, en dehors du secteur médico-social sur le plan catégoriel (l'habitat inclusif n'étant pas un établissement ou service social ou médico-social).



L'APAJH du Nord porte actuellement trois projets d'habitats inclusifs à différents stades de développement, tous destinés à des personnes en situation de handicap adultes :



Le développement de l'ensemble de ces projets est structuré sous la forme d'un dispositif piloté par la direction en charge, en lien avec la direction de l'innovation et du développement de l'offre, en coopération avec l'ensemble des partenaires mobilisés sur chaque territoire d'implantation, et sous le contrôle du Département du Nord.

La facilitation de la coconstruction des PVSP est animée et coordonnée par une Éducatrice Spécialisée rattachée à un Cadre de Direction Éducatif, sous la responsabilité du Directeur en charge.



Structurer une restauration associative durable

Le temps du repas est un moment fort dans le quotidien des personnes accompagnées. Il est important pour leur santé et leur bien-être.

Les repas doivent être équilibrés, variés, adaptés aux besoins de chacun... mais aussi gourmands et agréables ! Car bien manger, c'est aussi une forme de respect, un droit, et un plaisir auquel chacun doit pouvoir accéder.

En 2024, le projet de restauration collective associative prend forme et évoluera encore en 2025.

Notre ambition : rester autonome dans la gestion de la restauration collective, tout en maîtrisant mieux la chaîne d'approvisionnement, et de production des repas pour améliorer les repas proposés.

Le plan d'action de mise en place de la nouvelle organisation de la restauration collective initié en 2023, se poursuit en 2024. Après la mise en place de cette nouvelle organisation sur la cuisine de Caudry, c'est la cuisine du Cateau qui s'organise en 2024. Les cuisines du Quesnoy et d'Avesnelles seront intégrées dès le premier janvier 2025.

L'enjeu de cette nouvelle organisation est d'améliorer la qualité de la restauration associative, la qualité de vie au travail et d'étendre notre capacité de production afin d'accompagner notre développement.

Par l'organisation du RDV des Gourmets, les personnes accompagnées participent directement à l'amélioration des menus.



Maison Cet'Avenir : bâtir un chez-soi, construire l'avenir

Un déploiement progressif en réponse à un appel à projet

Le déploiement de l'UVCP (Unité de Vie Comportements Problèmes) s'est inscrit dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'ARS. Dans l'attente de la construction du cadre bâti, une équipe préfiguratrice a été constituée en 2023 et a permis d'accompagner les premières personnes, afin de répondre à leurs besoins et de les préparer à leur future intégration dans l'unité.

Une montée en charge jusqu'à l'accueil de six habitants

Au cours de l'année 2024, le déploiement de ce dispositif s'est poursuivi jusqu'à l'intégration du sixième habitant au sein de l'hébergement, début novembre.

De nouveaux professionnels sont venus compléter l'équipe préfiguratrice afin de constituer l'équipe définitive chargée de l'accompagnement dans l'hébergement.

Soucieuse d'éviter toute stigmatisation dans son appellation quotidienne, l'unité a été renommée « Maison Cet'Avenir ».

Une inauguration fédératrice

L'inauguration de la Maison Cet'Avenir a eu lieu le 19 novembre, en présence des habitants, de leurs familles, de nombreuses personnalités, d'administrateurs et de professionnels.



Un accompagnement axé sur l'autonomie et le vivre ensemble

L'accompagnement des habitants s'est centré, en fin d'année, sur la prise de repères architecturaux et humains (équipe), mais aussi sur la notion du vivre ensemble et le développement de l'autonomie résidentielle, tout en gardant comme fil rouge l'objectif de réduction des troubles du comportement.

Des défis à relever pour consolider le dispositif

Malgré l'énergie déployée et l'engagement des équipes, l'accompagnement de ce public reste complexe. Des enjeux importants demeurent, notamment la cohabitation de deux publics aux besoins différents (TND / troubles psychiques), l'accès à du matériel adapté parfois inexistant ou coûteux, ainsi que l'impossibilité actuelle de mettre en œuvre un accueil temporaire, en raison d'un taux d'encadrement insuffisant.

Une participation active à la vie de l'établissement

Soucieuse de ne pas rester un service à part, malgré sa spécificité et ses besoins particuliers, la Maison Cet'Avenir a participé aux temps forts organisés par les Résidences et Services Pierre Mailliet. Ainsi, selon les personnes, la participation a été effective à plusieurs événements : la fête de la musique, la « grande randonnée » de l'établissement, la journée Jeux Olympiques, ou encore la journée de sport adapté organisée par l'université de Lille.



Création d'une MAS externalisée : une réponse innovante au polyhandicap

Une nouvelle réponse médico-sociale sur le territoire du Quesnoy

Dans la continuité de la concertation autour de la stratégie départementale liée au plan national « 50 000 solutions », l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France a retenu l'APAJH du Nord pour la création de 10 places de Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) externalisée.

Un projet complémentaire et innovant

Ce nouveau service viendra compléter la palette de prestations déjà proposée au sein des Résidences et Services Pierre Mailliet. Il s'inscrit dans une dynamique d'innovation fondée sur l'expérience acquise dans la prise en charge des personnes en situation de handicap.

L'objectif est de penser et anticiper les accompagnements avec davantage de souplesse, de proximité, et dans une logique de travail en réseau.

Offrir un accompagnement **cousu main** pour limiter les ruptures de parcours et favoriser le maintien à domicile.

Un accompagnement « **cousu main** » en proximité

La MAS externalisée permettra de répondre de manière encore plus individualisée aux besoins des personnes en situation de polyhandicap, sur un territoire défini autour de la ville du Quesnoy, dans un rayon d'intervention de 30 minutes. Elle visera à limiter les ruptures de parcours en apportant un accompagnement souple, sur mesure et centré sur la personne.

Un accompagnement de type MAS, en ambulatoire

Avec un premier accompagnement prévu en fin d'année 2024, ce nouveau service permettra de :

- Permettre à chacun de vivre un projet de vie choisi ;
- Développer le soutien aux aidants ;
- Offrir des moments de répit aux familles ;
- Favoriser le maintien à domicile ;
- Déployer une offre alternative et diversifiée ;
- Compléter le dispositif existant : Accueil de jour / UAT / DASMO ;
- Aider et accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne ;
- Travailler le maintien et/ou le développement des capacités de la personne ;
- Encourager l'inclusion dans les lieux de vie et les dispositifs de droit commun ;
- Valoriser et dynamiser le projet de vie de chaque personne accompagnée.



Les coulisses des services supports



de l'APAJH du Nord engagés



Les Ressources Humaines : accompagner l'humain, impulser la transformation

Vers une digitalisation éthique et inclusive

L'humain reste au centre de la transformation numérique de l'APAJH du Nord. En 2024, l'association a posé les fondations d'une digitalisation solidaire, au service de chacun :

- Création de boîtes mail pour tous les professionnels ;
- Ateliers et formations pour l'inclusion numérique ;
- Déploiement de formations digitales
- Mise en place d'un nouveau logiciel de planning ;
- Accès digitalisé aux plannings, compteurs temps, demandes de congés ou d'événements ;
- Étude de l'impact de l'IA sur les métiers de l'APAJH du Nord ;
- Développement de solutions IA pour la veille juridique.

Dialogue social & coopération : une dynamique partagée

Un dialogue social vivant, co-construit avec les élus et les professionnels, à travers :

Formation des nouveaux élus du CSE, co-construite avec la commission Gestion des Talents.

4 réunions de négociation sur :

- la refonte de l'accord de classification des EA ;
- la gestion des Talents et parcours professionnels ;
- l'indemnité d'élagage.

3 réunions de CSEC, 2 réunions de commissions QVCT, 2 réunions de commissions Gestion des Talents.

Focus : Les commissions sont composées d'élus et de professionnels volontaires.

Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) : Se sentir bien pour bien accompagner

Une démarche collective, co-construite et déployée avec l'appui des professionnels RH, élus, syndicats, psychologues du travail...

Enquête QVCT (septembre 2024) – Taux de participation : 57%

- Note globale : 3.47/5
- Climat social : 3.65/5
- Contenu du travail : 3.72/5
- Santé au travail : 3.34/5
- Parcours professionnels : 3.49/5
- Management et coopération : 3.17/5

Actions marquantes

- Livret Parentalité Professionnelle ;
- Charte du recrutement éthique et responsable ;
- Formation des référents harcèlement et agissements sexistes.

Moments RH

- 2 JAINP journées d'accueil et d'intégration des nouveaux professionnels : 43 nouveaux professionnels | Satisfaction : 4.5/5
- Semaine de la QVCT : ateliers bien-être, sport, échanges | Satisfaction : 4.05/5





La gestion des talents : un accompagnement à chaque étape

Thématiques clés : mobilité, formation, parentalité, aidants, nouvelles technologies, employabilité...

Partenariat avec l'OPCO Santé et le cabinet PATCHWORK pour co-construire la démarche.

✓ En 2024 :

- 377 222 € investis dans la formation
- 73 formations collectives
- 30 formations individuelles
- 3466 heures de formation

Une dynamique forte, pensée du premier jour jusqu'à la sortie !

Coopération : de l'expérimentation à la culture partagée

La coopération se vit, se renforce et s'incarne :

200 professionnels formés à la coopération
Tous les managers sont désormais des managers-facilitateurs

Taux de satisfaction formation : 9.5/10

Témoignages :

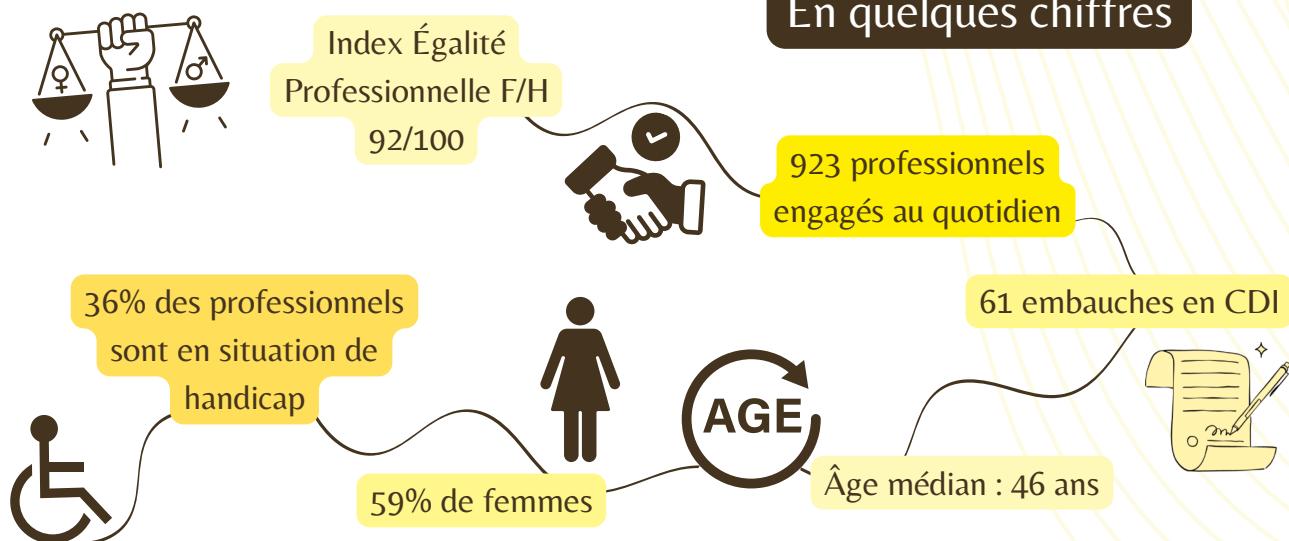
« Des exemples concrets, une formation riche en émotions et en apprentissages. »

« Une formatrice bienveillante, en phase avec notre réalité. »

3 réunions du collectif de suivi (salariés, DRH, administrateurs)

Spectacle "Coopération" au théâtre de Le Cateau-Cambrésis : 245 personnes réunies (professionnels, personnes accompagnées, bénévoles...).

En quelques chiffres



Direction de l'innovation et du développement de l'offre

En appui aux établissements, services et entreprises adaptées, la Direction de l'Innovation et du Développement de l'Offre (DIDO) joue un rôle central dans l'évolution de l'accompagnement, la coordination qualité, le suivi des projets stratégiques et l'amélioration continue des pratiques professionnelles.

Elle a pour principales missions :

- Le conseil, l'accompagnement et l'expertise auprès des structures de l'association ;
- Le développement de l'offre d'accompagnement en réponse aux besoins des personnes en situation de handicap ;
- La conduite des démarches qualité, d'évaluation et d'innovation ;
- La coordination des réponses aux appels à projets et à manifestations d'intérêt.

En 2024, la direction a été restructurée suite à l'obtention du financement ESMS Numérique par l'Agence Régionale de Santé. Entre communication, coopération et accompagnement, 2024 fut une année structurante pour la DIDO.

Les projets 2024

En 2024, la Direction de l'Innovation et du Développement de l'Offre a structuré et déployé des projets majeurs autour de l'évaluation qualité, du numérique, de l'autodétermination, de l'ouverture de nouveaux établissements et du développement d'une communication interne structurée.

Qualité : accompagner les établissements dans les évaluations

Six établissements de l'APAJH du Nord ont été accompagnés dans la mise en œuvre des nouvelles modalités d'évaluation qualité :

Foyer de projets de vie Rosette de Mey, Foyer de vie Paul Levayer, Foyer de vie Jean Lombard, Résidences et Services Pierre Mailliet, IME et SESSAD Le Bois Fleuri.

La DIDO a soutenu les équipes dans leurs autoévaluations, leurs préparations organisationnelles et le choix du cabinet Bioconsultant.

Chiffres clés :

- 12 jours de préparation ;
- 13 jours d'évaluation ;
- 10 jours de relecture et d'accompagnement final ;
- Nombreux échanges avec le cabinet évaluateur.

ESMS Numérique : une dynamique de transformation engagée

Suite à la réponse favorable à l'appel à projet, l'année a été marquée par :

- La structuration d'un COPIL (14 rencontres) et d'un COMOP (2 rencontres) ;
- L'animation de groupes de travail (droits, circulation de l'information...)
- Des formations : super-utilisateurs (3 jours), cadres (4 jours), secrétaires/assistantes sociales (3 sessions) ;
- 5 présentations en CVS ;
- 1 formation "Ambassadeurs Mon Espace Santé", en partenariat avec l'INEA-GRADES.

Un agent administratif a été recruté pour soutenir la mise en œuvre de l'INS, et le service s'est engagé en tant qu'Ambassadeur Mon Espace Santé.



PAP Nouvelle Génération : vers une co-construction des parcours

L'ambition : repenser la construction des Projets d'Accompagnement Personnalisés (PAP), dans une logique d'autodétermination et de transformation inclusive.

- Enquêtes terrain, rencontres avec les professionnels, les familles et les auto-représentants ;
- Harmonisation des pratiques autour de SERAFIN-PH et d'IMAGO ;
- 3 mois de recherche et de benchmark ;
- 5 jours de formation ;
- 360 professionnels formés.

Ancrer une culture qualité durable

- 12 audits cuisines ;
- 2 audits soins croisés ;
- Révision de procédures clés : droit à l'image, radicalisation, événements indésirables etc. ;
- Actualisation des outils : livrets d'accueil, projets d'établissement...
- Déploiement du logiciel qualité AGEVAL.

Entreprises Adaptées : un appui vers la qualification

- Accompagnement des entreprises adaptées Challenge et Le Sextant à la certification QUALIPROPRE ;
- Réalisation d'une enquête de satisfaction sur AGEVAL pour les deux structures.

RGPD : garantir la conformité, sécuriser les pratiques

- 6 rencontres avec le DPO ;
- Audits flash, vérifications d'accès ;
- Registre de traitement mis à jour ;
- Traitement des archives sur 4 sites ;
- Sensibilisation continue des équipes.

Une communication structurée

- Création du DID'ACTU : lettre d'information interne sur la qualité et l'innovation ;
- Participation aux JAINP pour présenter les missions du service ;
- Contributions régulières à la newsletter associative ;
- Rédaction de notes et supports d'informations à destination des équipes.

Accompagner les ouvertures

La DIDO a accompagné les projets suivants :

- UVCP, EAM externalisé, SAMSAH, MAS externalisée ;
- Réalisation des documents obligatoires (loi 2002-2), suivi architectural, participation aux ouvertures et inaugurations.

Appels à projets et AMI : une stratégie d'engagement territorial

- Transformation des ESAT ;
- Évolution vers le DIAME pour l'IME et le SESSAD ;
- Création de 10 places de MAS externalisée dans le cadre du plan national « 50 000 solutions » ;
- Déploiement des facilitateurs de choix de vie.

Direction des affaires économiques et financières

Une fonction financière centralisée au service de la performance

Depuis 2017 et conformément au projet associatif de l'APAJH du Nord, les fonctions financières de l'association ont été centralisées au siège de l'association afin de garantir l'harmonisation et la sécurisation des pratiques professionnelles, l'optimisation des ressources dédiées à la fonction comptabilité, et le développement des compétences des collaborateurs du pôle comptable pour permettre un accompagnement des directions dans le pilotage des établissements et services.

Une organisation structurée autour de trois pôles

En complément de ce qui relève de la définition de la stratégie financière et budgétaire de l'association, la Direction financière est organisée autour de deux grands pôles de compétences, Comptabilité et Gestion / Achats, auquel il convient d'adoindre une mission propre aux Investissements.

Répondre à un contexte économique instable

Depuis la mise en œuvre effective de cette organisation, les besoins des établissements et services n'ont eu de cesse d'évoluer au regard du contexte instable actuel :

- Une veille accrue des fluctuations des tarifs au regard de la période inflationniste actuelle ;
- Mise en œuvre de contrats cadres avec les fournisseurs afin de stabiliser les grilles tarifaires et disposer d'effets volumes permettant d'optimiser les dépenses de fonctionnement des établissements et services ;

- La projection des organisations en place afin de définir une trajectoire budgétaire en lien avec l'EPRD/ERRD/PGFP ;
- L'anticipation des besoins financiers au regard des évolutions normatives impactant notamment notre patrimoine (ex : décret tertiaire).

Une direction mobilisée sur les enjeux réglementaires et stratégiques

Au titre de l'exercice 2024, la Direction en charge des affaires financières et économiques de l'APAJH du Nord a, au-delà de ses missions d'accompagnement et de suivi du quotidien des établissements et services, contribué à :

- Optimiser les dépenses de fonctionnement des établissements et services de l'association au travers de la négociation de contrats cadres dans un contexte inflationniste (ex : contrat d'approvisionnement en gaz) ;
- Répondre aux nouvelles obligations réglementaires et évolutions des normes (ex : mise en œuvre de l'État Prévisionnel des Recettes et Dépenses - EPRD - pour les établissements et services du périmètre du CPOM ARS) ;
- Mettre en œuvre les nouveaux projets de l'association au travers de l'élaboration des plans de financement et de la contractualisation de nouveaux emprunts auprès des partenaires bancaires (ex : emprunt auprès de la Banque des Territoires pour le financement du cadre bâti du Pôle Médico-Social - PMS - et du DIAME de Caudry).



Soutenir les projets, optimiser les ressources

- Optimiser le rendement des placements de trésorerie afin d'accompagner les projets d'investissement des établissements et services ;
- Garantir la pérennité et l'équité financières des établissements et services de l'association au travers de la mise en œuvre d'une politique différentiée d'actualisation des budgets de fonctionnement.

Un appui renforcé aux établissements à vocation économique

- Accompagner les établissements et services à vocation économique (EA Le Sextant, EA Challenge et ESAT Le Jardinet) dans la définition des politiques tarifaires et le pilotage des activités ;
- Garantir la mise en œuvre de la dématérialisation des moyens de paiement afin d'endiguer le recours aux liquidités dans les établissements et services de l'association ;
- Optimiser les dépenses de fonctionnement des établissements et services au travers d'une analyse et de la production d'un rescrit fiscal portant sur les cotisations patronales en lien avec la taxe sur les salaires.

Emprunt : 2 nouveaux emprunts
pour un total de 7 000 000 €

4 990 000 € d'investis au cours de l'exercice 2024



Les chiffres clés 2024

138 279 écritures comptables au cours de l'exercice, soit une moyenne de 11 524 écritures par mois ou 23 047 par collaborateur



Actif immobilisé : 72 542 886 €
soit +6,77 % par rapport à 2023



Actif total : 106 951 273 €
soit +9,56 % par rapport à 2023



Fonds propres : 30 484 615 €
soit une variation de +567 512 € (+1,90 % par rapport à 2023)

Fonds dédiés : 966 851 €
soit une variation de +123 746 € (+14,68 % par rapport à 2023)



Budget de fonctionnement consolidé de l'association 2024
: 50 603 000 €
soit +2 980 000 € par rapport à 2023 (47 623 000 €)



Le système d'information en pleine évolution

Une structuration progressive du Système d'Information

Dès 2016, dans le cadre de l'élaboration de l'organisation du siège, l'APAJH du Nord identifie le besoin de disposer en interne d'une ressource dédiée à la gestion de son Système d'Information.

Cette orientation vise notamment à répondre aux besoins suivants : garantir le bon fonctionnement des systèmes d'information et du matériel informatique, assurer la cybersécurité des données, et accompagner les professionnels dans l'appropriation des outils numériques.

Au fil des années, le service Système d'Information se structure et monte en compétences afin de répondre aux évolutions des besoins des professionnels et aux innovations constantes du secteur.

Une année 2024 marquée par l'accélération de la transformation numérique

En 2024, le Système d'Information de l'APAJH du Nord prend une dimension stratégique, optimisant les infrastructures, renforçant la sécurité numérique et soutenant les professionnels. Son repositionnement favorise l'intégration des enjeux numériques dans les décisions de l'association, affirmant son rôle central dans la transformation numérique.

La cybersécurité devient une priorité, avec une campagne de sensibilisation menée avec le GRADeS Inéa, dans un contexte national marqué par une forte hausse des cyberattaques.

Le projet ESMS Numérique progresse également, avec le déploiement des bases techniques pour l'interopérabilité des outils métiers et la messagerie sécurisée de santé (MsSanté), en conformité avec les exigences réglementaires.

Un service de proximité au bénéfice des professionnels et des usagers

Le support technique traite plus de 2 000 tickets sur l'année, illustrant l'efficacité croissante du dispositif. Grâce à une organisation repensée, portée par le Système d'Information comme pilier technique, un accompagnement réactif et structuré est assuré.

Le chantier de la Maison Cet'Avenir à Le Quesnoy incarne l'innovation au service des usagers. Après une analyse fine des besoins, plusieurs dispositifs adaptés y sont déployés : diffusion sonore dans les locaux, vidéoprojecteur sécurisé, système de privacité dans les sanitaires. Ce projet reflète l'engagement de l'APAJH du Nord pour un numérique inclusif, utile et respectueux des spécificités des personnes accompagnées.

2024 marque un tournant stratégique pour l'APAJH du Nord, plaçant le numérique au cœur de sa modernisation.

En quelques chiffres

+2000 tickets pris en charge par le support technique



348 000 crimes numériques recensés en France en 2024

+30 % d'incidents significatifs selon l'ANSSI



Habitat et cadre de vie : entre rénovation et construction dans un environnement plus durable

En 2024, l'APAJH du Nord a poursuivi une politique ambitieuse et structurée en matière de gestion patrimoniale, fidèle à ses engagements associatifs et à sa volonté d'offrir aux personnes en situation de handicap un cadre de vie digne, sécurisé, et inclusif.

Une stratégie orientée vers l'amélioration du cadre de vie

L'année a été marquée par la poursuite d'objectifs stratégiques constants : amélioration des conditions d'accueil et de l'environnement de travail, valorisation du patrimoine immobilier, et adaptation continue aux exigences réglementaires et environnementales.

L'APAJH du Nord s'est engagée dans une réflexion de fond sur le développement d'habitats adaptés, inclusifs, favorisant l'autonomie résidentielle.

La mise en place de commissions Patrimoine, a constitué un axe structurant, permettant d'anticiper les besoins, de piloter les investissements et de garantir un entretien coordonné des locaux.

Le programme 2024

- Construction de la « Maison Cet'Avenir » : 800 M² entièrement adapté pour accompagner des personnes présentant des troubles sévères et complexes du neuro-développement ;
- Rénovation d'une manufacture de Dentelle rue Pasteur à Caudry : 1500M² pour la création d'un pôle médico-social, et de 5 maisons et studio pour les jeunes du DIAME le Bois Fleuri ;
- Travaux de rénovations prioritaires, notamment de l'internat du DIAME le Bois Fleuri de le Cateau et des salles de bain de l'EAM Alter Eguals ;
- Lancement d'un audit complet du patrimoine pour orienter les décisions d'investissement.

Les axes forts : une dynamique écologique & plus inclusive

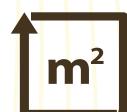
L'APAJH du Nord a entamé une démarche globale de transition écologique en lien avec le décret tertiaire, intégrant isolations thermiques, modernisation des éclairages, lutte contre le gaspillage, et l'utilisation de matériaux durables dans les rénovations. Cette visée est indissociable de son projet associatif axé sur l'inclusion : deux projets d'habitats inclusifs à Le Cateau et Caudry ont été entérinés en 2024, traduisant concrètement le principe « Habiter chez moi, c'est mon choix ».

En quelques chiffres

40 biens
immobiliers gérés



40 000 m² de surface totale



Budget dédié à la gestion
patrimoniale



Les travaux de 2024 reflètent la volonté d'améliorer, transformer et adapter durablement le patrimoine immobilier.

Une communication au service de l'association



Une communication structurée, inclusive et au service du lien

En 2024, le service communication de l'APAJH du Nord a poursuivi son développement avec pour objectif de renforcer la visibilité de l'association et de favoriser l'engagement de l'ensemble de ses parties prenantes. À travers une stratégie structurée et évolutive, le service communication a su adapter ses actions aux enjeux du moment, en mobilisant des outils modernes et des formats accessibles.

Une attention particulière a été portée à la cohérence et à la lisibilité des messages, tant en interne qu'en externe. En s'appuyant sur les actualités de l'association et le contexte de chaque action, la communication s'est voulue plus ciblée, plus fluide, et au service du lien entre les équipes, les personnes accompagnées, les familles, les partenaires et le grand public.

La communication accessible a également été un axe fort de l'année. En favorisant des supports adaptés, simplifiés et inclusifs, l'APAJH du Nord a réaffirmé son engagement pour l'autodétermination des personnes en situation de handicap. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de permettre à chacun de mieux comprendre, de mieux participer et de mieux s'impliquer.

Tout au long de l'année, le service communication a accompagné les établissements, services et entreprises dans la valorisation de leurs projets, avec une attention particulière aux initiatives portées par les professionnels et les personnes accompagnées.

Valoriser les initiatives, fédérer autour des temps forts

Parmi les temps forts relayés en 2024, on peut citer l'organisation des Jeux Olympiques de l'APAJH du Nord, un événement festif et fédérateur, l'inauguration de la Maison Cet'Avenir, nouveau lieu de vie et d'accompagnement, ainsi que le lancement d'un concours autour du développement durable, mobilisant plusieurs établissements autour de projets écologiques et créatifs. La préparation de la cérémonie de remise de prix de ce concours a également été un temps fort, illustrant l'implication des équipes et des personnes accompagnées dans des dynamiques collectives porteuses de sens.

Enfin, l'année 2025 verra l'amplification du travail autour de la marque employeur. L'APAJH du Nord souhaite développer une communication encore plus engagée pour valoriser ses métiers, renforcer l'attractivité de ses établissements, faciliter les parcours d'intégration et encourager le sentiment d'appartenance. Cet axe stratégique viendra nourrir les actions de communication interne et externe, dans une dynamique continue de reconnaissance et d'engagement collectif.



Ils suivent l'Actu APAJH



1742 abonnés

+ 9.8%



2365 abonnés

+ 17.31%



190 publications

65 sur l'année



31 vidéos

2927 vues en 2024

En 2024

Retrouvez les vidéos marquantes de l'année 2024 de l'APAJH du Nord



Les temps forts de l'année 2023



Les métiers de l'Entreprise Adaptée Challenge



Les métiers de l'ESAT Le Jardinier



Présentation de la Maison Cet'Avenir





Horizons 2025



une dynamique d'avenir



Un nouveau pôle médico-social inclusif à Caudry

Deux nouveaux services pour répondre à des besoins spécifiques

Dès juin 2025, l'APAJH du Nord ouvrira :

- un SAMS AH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) de 10 places pour des personnes présentant des troubles psychiques ou des troubles du spectre de l'autisme ;
- un EAM externalisé (Établissement d'Accueil Médicalisé) de 15 places, destiné à des personnes avec troubles du spectre de l'autisme.

Un site patrimonial réhabilité pour un projet ambitieux

Ces services seront implantés 68 rue Pasteur à Caudry, dans une ancienne manufacture de dentelles de 1 500 m², entièrement rénovée.

Le lieu a été pensé comme un espace moderne, chaleureux et inclusif, capable d'accueillir plusieurs dispositifs dans des conditions d'accessibilité et de qualité d'accueil optimales.

Une dynamique de mutualisation et de complémentarité

Deux dispositifs déjà existants rejoindront ce nouveau Pôle médico-social :

- le SAVS Le Fanal, qui bénéficiera de locaux plus fonctionnels ;
- le DIAME Le Bois Fleuri, qui s'enrichit de 4 maisonnettes et 1 studio, permettant à 19 jeunes d'expérimenter une autonomie résidentielle dans un cadre proche du logement ordinaire.

Un lieu pensé pour conjuguer inclusion, autonomie et accompagnement au cœur de la ville.

Un accompagnement en cœur de ville, ancré dans l'inclusion

Le projet répond à une ambition claire : favoriser l'inclusion en milieu urbain, avec des dispositifs diversifiés et intégrés. Il s'inscrit dans une logique de mutualisation des ressources, de décloisonnement et de synergies entre acteurs et services.

Accessibilité, sécurité et extension future

Le site intègre également :

- un parking sécurisé, pensé pour les professionnels et les visiteurs ;
- une extension programmée en 2026 avec l'ouverture d'un Service d'Accompagnement en Milieu Ordinaire (SAMO) de 20 places.

Un projet soutenu et co-financé à hauteur de 5,33 M€

Ce projet structurant représente un investissement global de 5 330 000 €.

Il est soutenu activement par :

- la Ville de Caudry ;
- le Conseil départemental du Nord ;
- la Banque des Territoires.

En quelques chiffres



- **1 500 m²** de surface rénovée
- **4 dispositifs** sur site
- **44 places** d'accompagnement dès 2025
- **4 maisonnettes + 1 studio** construits
- **5,33 M€** d'investissement

Les collectifs éducatifs intégrés : pour une inclusion soutenue et coordonnée

Deux nouveaux services pour répondre à des besoins spécifiques

Les collectifs éducatifs intégrés sont implantés au sein même d'écoles primaires ou de collèges. Ils permettent d'accompagner des jeunes en situation de handicap dans un cadre scolaire ordinaire, tout en leur offrant un soutien médico-social renforcé.

Une équipe pluridisciplinaire au cœur de l'accompagnement

Implantés directement dans les établissements scolaires du premier ou du second degré, ces collectifs rassemblent une équipe médico-sociale pluridisciplinaire qui accompagne un petit groupe d'élèves bénéficiant d'un double soutien : celui de l'éducation nationale et celui du secteur médico-social. Ce fonctionnement permet une collaboration étroite et quotidienne entre enseignants, équipes éducatives de l'établissement scolaire et du DIAME, éducateurs, paramédicaux et familles.

L'école, un espace de co-éducation

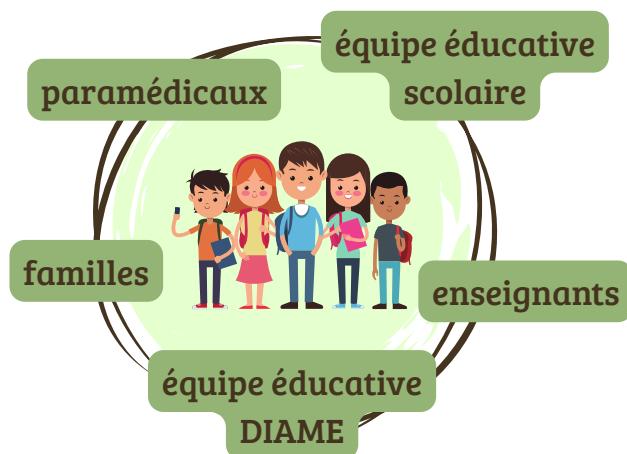
L'école ou le collège devient un véritable espace de co-éducation, où l'équipe pédagogique apporte un cadre d'apprentissages structuré et socialisant, tandis que les professionnels du DIAME soutiennent la mise en place des adaptations, l'acquisition de compétences transversales et la régulation des besoins spécifiques.

Un accompagnement global et évolutif

Cette organisation conjointe permet de maintenir l'élève dans un environnement scolaire tout en assurant un accompagnement global, individualisé et évolutif. Les interventions s'organisent dans l'école, dans des espaces dédiés, mais aussi au domicile ou au sein de l'établissement médico-social selon les besoins repérés.

Les collectifs éducatifs intégrés permettent ainsi de construire des parcours continus et sécurisés, évitant les ruptures, favorisant l'autonomie, et consolidant les compétences scolaires et sociales dans un cadre inclusif.

S'inscrivant pleinement dans les dynamiques de l'école inclusive, ces collectifs offrent aux jeunes un environnement stimulant et bienveillant, propice à l'épanouissement, à la réussite éducative et à la construction du projet de vie.





Annuaire des établissements, services et entreprises

Entreprises

- **Entreprise Adaptée Challenge**

Fonctionnement : + de 60 salariés RQTH
Caudry (59) - 03 27 72 93 50

- **Entreprise Adaptée Le Sextant**

Fonctionnement : + de 300 salariés RQTH
Lille (59) - 03 20 43 93 00

- **ESAT Le Jardinet**

Fonctionnement : + de 160 personnes accompagnées par le travail
Le Cateau-Cambrésis (59) -
03 27 77 53 00

- **Foyer de vie Paul Levayer**

Fonctionnement : 50 places
Typologies de handicap : déficiences intellectuelles
Caudry (59) - 03 27 76 56 00

- **MAS Pierre Mailliet**

Fonctionnement : 54 places
Typologies de handicap : polyhandicap
Le Quesnoy (59) - 03 27 09 13 43

- **MAS Pierre Mailliet externalisée**

Fonctionnement : suivi de 10 personnes
Typologie de handicap : polyhandicap
Le Quesnoy (59) - 03 27 09 13 43

Établissements sociaux et médico-sociaux

- **DIAME Le Bois Fleuri**

Fonctionnement : 142 places
Typologies de handicap : déficiences intellectuelles, sur-handicap, TSA
Le Cateau-Cambrésis (59) -
03 27 77 53 53

- **EAM Alter Egaux**

Fonctionnement : 48 places
Typologies de handicap : personnes avançant en âge, TSA
Caudry (59) - 03 66 32 21 28

- **EAM Alter Egaux externalisé**

Fonctionnement : suivi de 15 personnes
Typologies de handicap : handicap psychique, TSA
Caudry (59) - 03 66 32 21 28

- **Foyer de projets de vie Rosette de Mey**

Fonctionnement : 32 places
Typologies de handicap : déficiences intellectuelles
Le Cateau-Cambrésis (59) -
03 27 77 88 17

- **Foyer de vie Jean Lombard**

Fonctionnement : 59 places
Typologies de handicap : déficiences intellectuelles
Avesnelles (59) - 03 27 58 27 37



Services & habitats inclusifs

• **DASMO Uni'toit**

Fonctionnement : suivi de 10 personnes

Typologie de handicap : polyhandicap

Le Quesnoy (59) - 03 28 37 73 00

• **Habitat Inclusif Le Sourire**

Fonctionnement : 10 maisons

Typologies de handicap : tous les handicaps

Le Cateau-Cambrésis (59) - 03 27 77 88 17

• **Habitat Inclusif "Caudry"**

Fonctionnement : logements, individuels et en colocation

Typologies de handicap : tous les handicaps

Caudry (59) - 03 27 77 88 17

• **Maison Cet'Avenir (uvcp)**

Fonctionnement : 6 places d'accueil et 1 d'accueil temporaire

Typologies de handicap : adultes en situation de handicap présentant des comportements particuliers

Le Quesnoy (59) - 03 27 09 13 43

• **UAS Coli'psy**

Fonctionnement : suivi de 20 personnes

Typologie de handicap : handicap psychique

Le Quesnoy (59) - 03 27 09 18 48

• **UAT Tempor'aile**

Fonctionnement : suivi de 10 personnes 90jrs/an maximum

Typologies de handicap : tous les handicaps

Le Quesnoy (59) - 03 27 09 13 43

• **UAT TSA La Parenthèse**

Fonctionnement : suivi de 5 personnes

90jrs/an maximum

Typologie de handicap : TSA

Le Quesnoy (59) - 03 27 09 13 43

• **SAPADHE**

Fonctionnement : suivi de la scolarité au domicile

Typologies : enfants malades et/ou accidentés, les jeunes mineures enceintes et les élèves présentant un refus scolaire anxieux

Lille (59) - 03 20 43 96 10

• **SAVS Le Fanal**

Fonctionnement : 55 places, 135 suivis

Typologies de handicap : déficiences intellectuelles

Caudry (59) - 03 27 77 88 17

Lille (59) - 03 27 77 80 15

• **SAMSAH Le Phare**

Fonctionnement : 10 places

Typologies de handicap : handicap psychique, TSA

Caudry (59) - 03 27 77 88 17

• **SESSAD Le Bois Fleuri**

Fonctionnement : 39 places

Typologies de handicap : déficiences intellectuelles, TSA

Le Cateau-Cambrésis (59) - 03 27 77 53 54



APAJH du Nord
8 Bis rue Bernos
BP 30018
59 007 LILLE Cedex

www.apajhnord.fr



Découvrez l'APAJH du Nord en vidéo !



L'accès à tout, pour tous, avec tous.

